

## Message du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du déconfinement de notre pays, les classes vont progressivement rouvrir, à partir du 11 mai pour les écoles maternelles et élémentaires.

La réouverture des écoles est une nécessité pédagogique. Il est en effet très important que les élèves puissent retrouver leur professeur pour faire le point sur leurs connaissances et acquérir les compétences indispensables à la suite de leur scolarité.

Nous sommes en train de travailler avec la commune pour assurer la sécurité de vos enfants.

En lien avec les autorités sanitaires, de nouvelles règles de vie commune ont été établies. Un clip du ministère spécialement dédié aux familles vous les présente et vous pourrez trouver toutes les informations utiles sur cette page du site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Vous connaissez les règles essentielles :

- la distanciation physique ;
- le respect des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves ;
- le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.

En primaire, il n'est pas nécessaire que les élèves portent un masque.

Vous trouverez dans le document annexe LES PREMIERES MODALITES CONCRETES DE LA REOUVERTURE DANS L'ECOLE. (D'autres informations vous seront transmises après validation par l'Inspecteur M Pichard et le président de la CCPNL M Bourgeois)

La situation que nous vivons est inédite et la fin d'année scolaire ne sera pas la même que l'année dernière. Ensemble, nous allons permettre à nos enfants de se projeter avec confiance vers l'avenir.